

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
26 février 2003
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 25 février 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que les États-Unis ont intensifié leurs actes d'agression provocateurs à l'encontre de l'Iraq. Entre le 11 et le 14 février 2003, des hélicoptères américains ont violé l'espace aérien et la frontière internationale de l'Iraq dans le secteur ouest (région de Makr al-Na'am et Noukhayb et l'ouest d'Ar'ar), violant ainsi la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq de manière patente, ainsi que toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Ces actes d'agression dangereux s'inscrivent dans le cadre des tentatives que les États-Unis font afin de trouver une excuse pour exécuter leur plan contre l'Iraq. L'objectif est également de permettre aux appareils susmentionnés de larguer une matière interdite quelconque au-dessus du territoire iraquien, ou de l'enfourer quelque part en Iraq, et d'inventer ainsi une excuse pour attaquer l'Iraq en arguant que celui-ci a caché des matières interdites et, partant, a violé de manière substantielle les résolutions du Conseil de sécurité.

Alors que nous vous faisons part de ces faits, nous tenons à rappeler les nombreux incidents que les États-Unis ont inventés pour motiver leurs agressions contre l'Iraq depuis 1990, en commençant par l'histoire des couveuses qui se trouvaient dans un hôpital koweïtien jusqu'à celle de la contamination par le VX d'échantillons de débris de missiles irakiens détruits.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**

